

VERSION FRANCAISE // Termes & Conditions

-- TERMES & CONDITIONS D'ULULE --

- **Des informations telles que la manière de participer à la promotion - y compris les coûts ou les conditions importantes éventuelles**

Ulule agit en tant qu'intermédiaire entre les internautes qui souhaitent participer au financement des Projets et les Porteurs de Projets qui recherchent une contribution financière destinée au financement de leur Projet.

L'accès au Site est gratuit.

La Société perçoit une commission sur les fonds collectés par les Projets des Porteurs de Projets qui ont atteint ou dépassé au terme de la Période de Collecte leur Objectif de Financement.

Pour les Porteurs de Projets bénéficiaires des Contributions, les frais des Services fournis par la Société sont calculés en pourcentage du montant des Contributions collectées par l'intermédiation du Site.

Le pourcentage applicable varie en fonction du mode de paiement et du volume de fonds collectés et de la devise dans laquelle les fonds sont collectés.

Pour les Porteurs de Projet collectant des fonds en euros, la tarification suivante est applicable :

- Tranche allant de 0 € à 100 000 € de fonds collectés : commission de 6,67% HT pour les fonds collectés par Cartes Bancaires, et de 4,17% HT pour les fonds collectés par Paypal ou chèques ou virements ;
- Tranche allant de 1 00 001 € à 250 000 € de fonds collectés : commission de 5,83% HT pour les fonds collectés par Cartes Bancaires, et de 3,33% HT pour les fonds collectés par Paypal ou chèques ou virements ;
- Tranche allant de 250 001 € à 500 000 € de fonds collectés : commission de 5,00% HT pour les fonds collectés par Cartes Bancaires, et de 2,50% HT pour les fonds collectés par Paypal ou chèques ou virements ;
- Fonds collectés au-delà de 500 000 € : commission de 4,17% HT pour les fonds collectés par Cartes Bancaires, et de 1,67% HT pour les fonds collectés par Paypal ou chèques ou virements ;

- **Qui peut participer, y compris les éventuelles restrictions géographiques, par exemple**

Le Site permet aux Utilisateurs qui le souhaitent de présenter leur(s) Projet(s) afin de diffuser, promouvoir et faire financer un Projet sur le Site. Les Porteurs de Projets qui souhaitent promouvoir leurs Projets et obtenir un financement, soumettent à la Société, pour la publication sur le Site, une présentation détaillant la nature, les objectifs, les caractéristiques principales et le déroulement de(s) Projet(s) qu'ils entendent développer avec le soutien des Ululeurs.

Les caractéristiques et paramètres du Projet sont soumis à l'acceptation préalable de la Société sans obligation de motiver son refus et sans garantir en rien le Ululeur sur la réussite du Projet ou l'authenticité des informations présentées par le Porteur de Projet. A titre d'exemple, la Société refusera de manière systématique les Projets fantaisistes, dénués de sérieux, détachés de toute réalité concrète et voués à l'échec.

Il appartient au Porteur de Projets de s'assurer qu'il a tous les droits nécessaires pour publier le Projet sur le Site et qu'il est en conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables à la conception et la réalisation du Projet concerné.

- **Les Contreparties sur Ulule**

« Contrepartie » désigne, le cas échéant, le ou les contrepartie(s) éventuellement proposée(s) par le Porteur de Projet aux Ululeurs, en échange de leur Contribution au Projet. La ou les Contrepartie(s) liée(s) à un Projet seront définies au cas par cas sur le Site, à l'entière discrétion du Porteur de Projet créateur du Projet. Les Contreparties peuvent être de toute nature autres que financières (créations personnelles, œuvres, offre de partenariat, invitations...).

Le Porteur de Projets est invité à veiller qu'il sera en mesure de fournir les Contreparties qu'il propose aux Ululeurs à l'issue de la collecte ouverte pour le financement de leur Projet.

- **Les éventuelles exigences en matière de preuve d'achat**

Le Porteur de Projets s'engage à remplir toutes ses obligations vis-à-vis des Ululeurs, notamment à accomplir le Projet tel que défini initialement et à les rétribuer des Contreparties décrites dans le Projet le cas échéant. Le Porteur de Projet reconnaît expressément qu'il est seul responsable de la gestion administrative, comptable, fiscal et social relatifs au Projet, y compris les sommes perçues par l'intermédiaire de la Société.

Le paiement de la Contribution sera effectué à l'aide d'un des moyens de paiement proposés pour le Projet concerné, qui peut être par exemple la carte bancaire, et/ou le paiement par chèque, et/ou tout autre moyen de paiement déjà proposé sur le Site ou qui seront intégrés au service dans le futur.

- **Le cas échéant, l'identité du détenteur des droits d'auteur des inscriptions**

Le Porteur de Projet, personne morale certifiée détenir l'intégralité des droits nécessaires à la conclusion des présentes au nom de la personne morale qu'il représente.

Il appartient au Porteur de Projets de s'assurer qu'il a tous les droits nécessaires pour publier le Projet sur le Site et qu'il est en conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables à la conception et la réalisation du Projet concerné. En particulier, les Porteurs de Projets s'interdisent d'apporter les Projets en infraction avec les lois et règlements en vigueur, pouvant porter atteinte à la dignité humaine ou à la vie privée d'une personne, à la protection des données personnelles des tiers (voir notamment la Politique de confidentialité d'Ulule), contraires aux bonnes mœurs, ou incitant ou menant à une activité illégale ou toute autre activité qui porterait atteinte aux droits de la Société et de ses cocontractants, des autres Utilisateurs et, plus généralement, de toute tierce personne.

Le Porteur de Projets accepte par les présentes que les contenus et les informations fournis soient exploités librement par la Société à des fins de promotion du Projet.

Ainsi, le Porteur de Projets concède à la Société à titre exclusif et gracieux, pour le monde entier et pour toute la durée des présentes, les droits tels que précisés ci-dessous, afin de permettre à la Société de fournir le Service sous forme de diffusion sur Internet, sur les réseaux de téléphonie mobile et/ou sur tout autre réseau actuel de communication ouvert au public.

A ce titre, le Porteur de Projet concède à la Société, le droit, notamment :

- d'utiliser, dans le cadre de sa communication et de la promotion du Site, son nom ainsi que le nom et les caractéristiques du Projet ;

- le droit de reproduire et de faire reproduire les contenus et informations fournis sur le Site sur tout réseau, par tout procédé, sous toute forme connue ou inconnue, en association ou non avec d'autres œuvres de quelque nature qu'elles soient dès lors que ces exploitations sont effectuées en relation avec la promotion du Projet ;
- représenter ou faire représenter tout ou partie des contenus du Projet ;
- adapter ou faire adapter tout ou partie des contenus du Projet.

Le Porteur de Projets autorise en outre expressément la Société à assurer la promotion et/ou la publicité du Projet, et à diffuser avec les contenus des messages publicitaires, commerciaux et/ou promotionnels relatifs à des produits ou services de tiers.

Le Porteur de Projets accepte également expressément que les contenus et informations fournis soient exploités sur le Site avec la présence de marques ou logos des partenaires de la Société.

-- TERMES & CONDITIONS DE L'APPEL A PROJETS ULULE ET SQUARE --

- **Les dates de début et de fin de la promotion**

L'appel à projets "Façonnez l'Avenir du Commerce" lancé par la Société Square et la Société Ulule sera mis en ligne sous l'adresse square.ulule.com le 12 juillet (date de début de programme). L'appel à candidatures prend fin le 10 septembre. L'opération, elle, prend fin au 31 décembre 2021, une fois les campagnes soutenues terminées, et les webséries réalisées et diffusées.

- **Qui peut participer, y compris les éventuelles restrictions géographiques, à l'appel à projets**

Dans le cadre du dispositif imaginé avec l'entreprise Square, Ulule s'engage à sélectionner des projets lancés sur le territoire français qui répondent au Cahier des Charges validé par la Société Square.

- **Les prix disponibles, y compris les prix ou les cadeaux**

Dans le cadre du dispositif imaginé avec la Société Ulule, la Société Square s'engage à soutenir à hauteur de 1500€ 13 Porteurs de Projets sélectionnés et à verser une bourse supplémentaire de 3500€ à trois d'entre eux.

- **Toute restriction sur le nombre de participations ou de prix**

Le nombre de participations à l'appel à projets ne sera pas limité. La Société Ulule s'engage à présenter entre 20 et 25 projets correspondant aux critères du cahier des charges validé par la Société Square, pour 13 projets sélectionnés.

La Société Square s'engage à soutenir 13 Porteurs de Projets via un coup de pouce financier de 1500€ sur leur campagne de crowdfunding Ulule. Le second Prix concerne 3 Porteurs de Projets, parmi les 13 Porteurs de Projets sélectionnés, et se matérialise par une bourse supplémentaire de 3500€.

- **Les critères d'évaluation des participations**

En référence au Cahier des Charges établi par la Société Ulule et validé par la société Square, les participants devront remplir les critères d'éligibilité suivants :

Statuts des Porteurs de Projets

- Entreprises (SAS, SASU, etc.)
- Micro-Entreprises
- Entreprises en cours de création

Lieu(x) de réalisation du projet

- France

Thématique principale

- L'artisanat et l'entrepreneuriat

Sous-thématiques

- Food & Beverage
- Design & Fashion
- Beauty
- Retail

La Société Ulule détermine au sein du Cahier des Charges validé par la Société Square, les critères pour désigner les Porteurs de Projets élus Finalistes parmi les Projets éligibles :

Portée collective & potentiel de storytelling

- Capacité du Porteur de Projet à fédérer une communauté
- Potentiel de rayonnement de la campagne (preuve de marché)

Qualité & structuration du projet

- Etat d'avancement
- Maturité du projet

Synergies possibles avec la Société Square

- Capacité du projet et du Porteur de Projet à incarner Square en France
- Motivation du porteur de projet et volonté d'être soutenu par Square
- Capacité du projet à tester et utiliser les solutions Square

- **Une description complète et précise des Prix**

La Société Square s'engage à récompenser 13 Porteurs de Projets sélectionnés, via 2 Prix :

- Un coup de pouce financier de 1500€ sur la campagne de financement participatif sur la plateforme Ulule, ainsi que de la visibilité donnée sur les campagnes (via la channel et le relai des campagnes sur les réseaux sociaux de Square, d'Ulule, et des influenceurs)
- Une bourse supplémentaire de 3500€ pour 3 Porteurs de Projets parmi les 13 Porteurs de Projets mentionnés, ainsi que la réalisation d'une websérie de 2 épisodes dédiés à chacun de ces 3 projets (sélectionnés lors du comité de sélection)

- **Toute limite au nombre de prix qu'un consommateur peut réclamer**

La Société Square soutiendra 13 Porteurs de Projets qui obtiendront 1 Prix, un coup de pouce financier sur leur campagne de financement participatif. Parmi ces Porteurs de Projets, 3 d'entre eux pourront obtenir un second Prix, une bourse supplémentaire, s'ils sont élus Projets Finalistes.

- **La possibilité ou non de remplacer un prix par une contrepartie en espèces**

Les deux Prix décernés par la Société Square ne peuvent être remplacés par d'autres contreparties.

- **Comment et quand les gagnants seront informés des résultats**

13 Porteurs de Projets dont 3 Porteurs de Projets dits "Ambassadeurs" seront sélectionnés par la Société Square lors d'un Comité de Sélection, mis en place par la Société Ulule. A la suite de cette réunion, la Société Ulule s'engage, fin septembre 2021, à appeler les Porteurs de Projets sélectionnés et à leur envoyer un mail pour les informer des Prix dont ils bénéficieront. Les candidats qui ne seront pas retenus seront également informés des résultats du comité de sélection.

- **Comment et quand les résultats seront publiés**

La Société Ulule s'engage à relayer les 13 Porteurs de Projets soutenus par la Société Square, sur ces différents réseaux sociaux entre octobre 2021 et novembre 2021.

- **Si et comment les participations seront renvoyées**

Les Porteurs de Projets qui ne remplissent pas les conditions d'éligibilité recevront un email de refus contenant les raisons pour lesquelles ils ne peuvent espérer participer à l'appel à projets.

Les Porteurs de Projets éligibles qui ne se verront pas sélectionnés par la Société Square lors du Comité de Sélection organisé par la Société Ulule, recevront un email leur informant de la pertinence de leur projet malgré le refus de leur candidature. Les Porteurs de Projets pourront par la suite être redirigés par les équipes de la Société Ulule vers des appels à projets qui peuvent rechercher des profils de ce type.

- **Si le Porteur de Projet est tenu de payer des impôts du fait qu'il a gagné un Prix**

La TVA est applicable au taux en vigueur au jour où le transfert des fonds collectés est effectué, et dépend de la localisation du porteur de projet. Les services fournis par la société Ulule SAS sont considérés au sens communautaire comme étant des services électroniques, le taux de TVA applicable lorsque le Porteur de Projet est un particulier dépend donc de sa localisation.

Depuis le 1er janvier 2015, les prestations de services délivrées par voie électronique sont imposables au lieu de consommation lorsque ces prestations sont fournies par des assujettis, établis ou non sur le territoire de l'Union européenne (UE), à des personnes non assujetties ("consommateurs") ayant leur domicile ou leur résidence habituelle sur le territoire de l'UE. Les prestations de services électroniques sont ainsi imposables au taux de TVA en vigueur dans l'Etat membre où est domicilié le consommateur (par exemple 20% pour un Porteur de Projet particulier basé en France, ce qui conduit à un taux de commission de 8% TTC pour les fonds collectés par carte bancaire inférieurs à 100 000 €).

Par ailleurs, il appartient à chaque Utilisateur de s'acquitter de toute taxe applicable ou impôt associé, que ce soit sur les Contributions collectées par l'intermédiation du Site en tant que Porteur de Projets, ou sur les Contributions apportées par les Ululeurs en tant que soutien au Projet.

Les Prix décernés par la Société Square et reçus par les Porteurs de Projets ne sont pas soumis à la TVA. Les 13 Porteurs de Projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets ne paieront ainsi pas d'impôt sur les Prix gagnés.

ENGLISH VERSION // Terms & Conditions

-- ULULE TERMS & CONDITIONS --

- **Information such as how to participate in the promotion – including any costs or significant conditions**

Ulule acts as an intermediary between web users wishing to crowdfund Projects and Project Owners seeking funding to finance their Projects.

Access to the Site is free.

The Company Ulule shall receive a commission on the funds collected by the Projects of Project Owners who have reached or exceeded their Financing Objective at the end of the Collection Period.

For Project Holders who receive Contributions, the fees for the Services provided by the Company Ulule are calculated as a percentage of the amount of Contributions collected through the Site.

The applicable percentage shall vary according to the method of payment and the volume of funds collected and the currency in which the funds are collected.

For Project Owners collecting funds in euros, the following pricing is applicable: ● Portion from 0 € to 100 000 € of collected funds: commission of 6,67% HT for the funds collected by Bank Cards, and of 4,17% HT for the funds collected by Paypal or checks or transfers;

- Portion ranging from €1,00,001 to €250,000 of funds collected: commission of 5.83% (excl. VAT) for funds collected by credit card, and 3.33% (excl. VAT) for funds collected by Paypal or checks or transfers;
- Portion from €250,001 to €500,000 of funds collected: commission of 5.00% ex. tax for funds collected by credit cards, and 2.50% ex. tax for funds collected by PayPal or checks or transfers;
- Funds collected over €500,000: commission of 4.17% excl. tax for funds collected by credit card, and 1.67% excl. tax for funds collected by Paypal or checks or transfers;
- Who is eligible to enter, including any geographical restrictions for example

- **Who can participate, including any geographical restrictions, in the call for projects**

The Website Ulule allows Users who wish to do so to present their Project(s) in order to disseminate, promote and obtain funding for a Project on the Site. Project Owners who wish to promote their Project(s) and obtain financing, submit to the Company Ulule, for publication on the Site, a presentation detailing the nature, objectives, main characteristics and progress of the Project(s) that they intend to develop with the support of the Ululeurs.

The characteristics and parameters of the Project are subject to prior acceptance by the Company Ulule without obligation to justify its refusal and without guaranteeing in any way the Ululeur on the success of the Project or the authenticity of the information presented by the Project Owner. For example, the Company Ulule will systematically refuse Projects that

are fanciful, devoid of seriousness, detached from any concrete reality and doomed to failure.

It is up to the Project Owner to ensure that it has all the necessary rights to publish the Project on the Site and that it is in compliance with all the laws and regulations applicable to the design and implementation of the Project concerned.

- **Any proof of purchase requirements**

The Project Owner undertakes to fulfill all of its obligations to the Ululators, in particular to carry out the Project as initially defined and to pay them for the rewards described in the Project, if applicable.

The Project Owner expressly acknowledges that it is solely responsible for the administrative, accounting, tax and social management of the Project, including the amounts received through the Ulule Company.

Payment of the participation shall be made using one of the payment methods proposed for the Project concerned, which may be, for example, bank card and/or payment by cheque, and/or any other payment method already proposed on the Site or which will be integrated into the service in the future.

- **Where appropriate, who owns the copyright of the entries**

The Project Owner, a legal entity, certifies that it holds all the rights necessary for the conclusion of the present contract on behalf of the legal entity that it represents.

It is the Project Owner's responsibility to ensure that it has all the necessary rights to publish the Project on the Site and that it is in compliance with all laws and regulations applicable to the design and implementation of the Project concerned. In particular, Project Holders shall refrain from submitting Projects that are in violation of applicable laws and regulations, that may infringe upon the human dignity or privacy of a person, that may infringe upon the protection of personal data of third parties (see in particular Ulule's Privacy Policy), that are contrary to good morals, or that incite or lead to illegal activity or any other activity that would infringe upon the rights of the Company and its co-contractors, other Users and, more generally, any third party.

The Project Owner hereby agrees that the content and information provided may be freely used by the Ulule & Square Companies for the purpose of promoting the Project.

Thus, the Project Owner grants to the Company on an exclusive basis and free of charge, for the entire world and for the entire duration of the present contract, the rights as specified below, in order to allow the Company to provide the Service in the form of broadcasting on the Internet, on mobile telephone networks and/or on any other current communication network open to the public.

In this respect, the Project Holder grants the Company the right, in particular :

- to use, within the framework of its communication and promotion of the Site, its name as well as the name and characteristics of the Project;
- the right to reproduce and have reproduced the content and information provided on the Site on any network, by any process, in any form, known or unknown, in association or not with other works of any nature whatsoever, as long as these exploitations are carried out in connection with the promotion of the Project;
- represent or have represented all or part of the contents of the Project;
- adapt or have adapted all or part of the contents of the Project.

The Project Owner also expressly authorizes the Company to promote and/or advertise the Project, and to disseminate with the contents advertising, commercial and/or promotional messages relating to products or services of third parties.

The Project Owner also expressly accepts that the content and information provided may be used on the Site with the presence of trademarks or logos of the Company's partners.

-- CALL FOR PROJECTS TERMS & CONDITIONS --

- **The start and closing dates of the promotion**

The call for projects "Shape the Future of Commerce" launched by Square and Ulule will be online at square.ulule.com on July 12 (start date of the program). The call for applications closes on September 10. The operation will end on December 31, 2021, once the supported campaigns are completed and the web series are broadcast.

- **Who can participate, including any geographical restrictions, in the call for projects**

As part of the promotion devised with the Company Square, the Company Ulule undertakes to select Projects launched on French territory that meet the Specifications validated by the Company Square.

- **The available prizes, including the prizes or gifts**

"Reward" refers, where applicable, to the reward(s) that may be offered by the Project Holder to Ululators in exchange for their Contribution to the Project. The Reward(s) related to a Project will be defined on a case-by-case basis on the Site, at the sole discretion of the Project Holder who created the Project. The rewards can be of any nature other than financial (personal creations, works, partnership offers, invitations...). The Project Holder is invited to ensure that he/she will be able to provide the rewards he/she proposes to the Ululeurs at the end of the open collection for the financing of their Project.

As part of the promotion, the Project Holder will offer rewards that are other than financial. Added to this condition, the Square Company agrees to provide €1,500 to 13 selected Project Holders and to pay an additional €3,500 to three of them.

- **Any restrictions on the number of entries or prizes**

The number of entries to the call for projects will not be limited. Ulule is committed to presenting between 20 and 25 projects that meet the criteria of the specifications validated by Square, for 13 selected projects.

Square is committed to supporting 13 Project Developers with a financial boost of €1500 on their Ulule crowdfunding campaign. The second prize concerns 3 Project Developers, among the 13 selected Project Developers, and is materialized by an additional grant of 3500€.

- **The criteria for judging entries**

In reference to the Terms of Reference established by Ulule and validated by Square, participants must meet the following eligibility criteria:

Project owner status

- Companies (SAS, SASU, etc.)

- Micro-companies
- Companies in the process of being created

Location(s) of the project

- France

Main theme

- Crafts and entrepreneurship

Sub-themes

- Food & Beverage
- Design & Fashion
- Beauty
- Retail
- Technology
- Etc

The Ulule Company determines, within the Terms of Reference validated by the Square Company, the criteria for designating the Project Leaders elected as Finalists among the eligible Projects:

Collective scope & storytelling potential

- Ability of the Project Holder to unite a community
- Potential of the campaign's influence (proof of market)

Quality and structure of the project

- State of progress
- Maturity of the project

Possible synergies with the Square Company

- Ability of the project and of the project leader to embody Square in France
- Motivation of the project leader and willingness to be supported by Square
- Capacity of the project to test and use Square solutions

- **A full and accurate description of the prizes**

Square Company is committed to rewarding 13 selected Project Leaders, via 2 Prizes:

- A financial boost of 1500€ on the participative financing campaign on the Ulule platform, as well as visibility given on the campaigns (via the channel and the relay of the campaigns on the social networks of Square, Ulule, and influencers)
- An additional grant of 3500€ for 3 Project Developers among the 13 Project Developers mentioned, as well as the production of a web series of 2 episodes dedicated to each of these 3 projects (selected during the selection committee)

- **Any limit on the number of prizes which a consumer can claim**

The Square Company will support 13 Project Developers who will obtain 1 Prize, a financial boost on their participatory financing campaign. Among these Project Developers, 3 of them will be able to obtain a second Prize, an additional grant, if they are elected Finalist Projects.

- **Whether a cash alternative may be substituted for any prize**

The two prizes awarded by Square Corporation may not be substituted for other rewards.

- **How and when winners will be notified of results**

13 Project Owners, including 3 "Ambassador" Project Owners, will be selected by Société Square during a Selection Committee meeting set up by Société Ulule.

Following this meeting, Société Ulule undertakes, at the end of September 2021, to call the selected Project Holders and to send them an email to inform them of the Prizes they will receive. Applicants who are not selected will also be informed of the results of the selection committee.

- **How and when results will be published**

The Ulule Company undertakes to relay the 13 Project Holders supported by the Square Company on these various social networks between October 2021 and November 2021.

- **Whether and how entries will be returned**

Project Owners who do not meet the eligibility requirements will receive a rejection email containing the reasons why they cannot hope to participate in the call for projects.

Eligible Project Owners who are not selected by the Square Company during the Selection Committee organized by the Ulule Company will receive an email informing them of the relevance of their project despite the refusal of their application. Project Owners may subsequently be redirected by the Ulule Company's teams to calls for projects that may be seeking profiles of this type.

- **Whether the consumer will be liable to pay tax as a result of winning a prize^[1]**

VAT is applicable at the rate in effect on the day the transfer of funds collected is made, and depends on the location of the Project Owner. The services provided by Ulule SAS are considered to be electronic services in the European Union sense, and the VAT rate applicable when the Project Owner is an individual therefore depends on its location.

Since January 1, 2015, the supply of electronic services is taxable at the place of consumption when these services are provided by taxable persons, whether or not established in the European Union (EU), to non-taxable persons ("consumers") whose domicile or habitual residence is in the EU. The provision of electronic services is thus taxable at the VAT rate in force in the Member State where the consumer is domiciled (for example 20% for a private Project Owner based in France, which leads to a commission rate of 8% including VAT for funds collected by bank card of less than €100,000).

In addition, it is the responsibility of each User to pay any applicable tax or associated tax, whether on the Contributions collected through the Site as a Project Owner, or on the Contributions made by the Ululators as support for the Project.

The Prizes awarded by the Square Society and received by the Project Developers are not subject to VAT. The 13 Project Holders supported in the framework of the call for projects will not pay any tax on the prizes won.